

Le Président d'Atout France en Côte-d'Or sur la Route des grands crus de Bourgogne, un outil qui fêtera ses 90 ans en 2027

Ce jeudi 12 janvier 2023, François SAUVADET, Président du Conseil Départemental de Côte-d'Or et Président de Départements de France, Marie-Claire BONNET-VALLET, Présidente de Côte-d'Or Attractivité, reçoivent Christian MANTEI, Président d'Atout France, pour échanger autour de l'œnotourisme et du label « Vignobles & Découvertes », mais aussi de la Route des grands crus de Bourgogne et de la Route du Crémant de Bourgogne. Le Département et Côte-d'Or Attractivité souhaitent en effet donner un second souffle à ces itinéraires, qui figurent parmi les nombreux outils au service de l'attractivité du département.

Objectif : améliorer l'offre existante et renforcer la visibilité de tous les acteurs présents sur cet axe pour proposer un produit modernisé et innovant à l'occasion des 90 ans de la Route des grands crus de Bourgogne en 2027.

Renforcer l'attractivité de la Côte-d'Or

En mai 2022, Côte-d'Or Tourisme devenait Côte-d'Or Attractivité afin de donner encore plus de visibilité à la Côte-d'Or et développer de nouvelles actions à destination des habitants actuels, futurs et potentiels, en plus de celles destinées aux touristes. Depuis, le Département et Côte-d'Or Attractivité multiplient les actions pour gagner en attractivité.

« La venue du Président d'Atout France s'inscrit dans ce contexte. C'est un partenaire incontournable sur le plan national avec lequel nous souhaitons renforcer notre partenariat » souligne le Président SAUVADET. « Les Départements ont un rôle crucial à remplir, en lien avec les communes et les régions. C'est nous qui apportons de l'appui technique et des financements aux communes et EPCI, nous accompagnons l'ensemble des prestataires touristiques en ingénierie, dans leurs démarches de labellisation, de transition ou de qualification de leur offre touristique ».

Assembleur des énergies, le Département de la Côte-d'Or participe déjà fortement à la valorisation et à la protection du patrimoine, via le foncement des projets de territoire, et entend poursuivre son action pour faire de la Côte-d'Or, la première destination nature et patrimoine entre Paris, Lyon et Strasbourg.

« Nous avons tellement de richesses en Côte-d'Or, qui sont autant d'outils au service de l'attractivité du territoire. Notre ambition est d'activer tous ces leviers pour conforter la destination Côte-d'Or. Et la Route des grands crus de Bourgogne, où plus de 300 structures bénéficient du label Vignobles et Découvertes, est une formidable vitrine » explique pour sa part Marie-Claire BONNET-VALLET.

Pour Christian MANTEI, président d'Atout France, « la démarche dans laquelle s'engagent le Département et Côte-d'Or Attractivité est la bonne car le tourisme est une économie de l'offre et qu'il faut par conséquent réinventer sans cesse cette offre pour continuer de séduire les publics. L'œnotourisme reste une expérience très prisée par les visiteurs et la Côte-d'Or a bien évidemment une carte à jouer dans ce domaine pour se distinguer des autres départements français. »

Avec la mobilisation des acteurs privés et publics présents sur la Route des grands crus de Bourgogne, le Département et Côte-d'Or Attractivité souhaitent lui donner un second souffle pour rester innovant et compétitif, avec une offre renouvelée répondant aux attentes des touristes comme des acteurs locaux. Un produit qui sera livré en 2027, date du 90^e anniversaire de cette Route emblématique.

La Côte-d'Or, territoire œnotouristique

La Route des grands crus de Bourgogne a inventé ici, au cœur de la Côte-d'Or, en 1937, l'œnotourisme et avec lui, une nouvelle manière de voyager.

Créée par le Conseil général de la Côte-d'Or, elle est la plus ancienne route des vins de France. Son itinéraire traverse 37 villages de légende et deux villes, Dijon et Beaune, d'une immense richesse patrimoniale.

Revisitant la très ancienne tradition viticole bourguignonne remontant aux grandes abbayes bénédictines et cisterciennes médiévales, les vignerons des années 30 ont voulu rendre leurs lettres de noblesse à leur profession.

En 1934, malmenés par la crise, ils fondent à Nuits-Saint-Georges, la Confrérie des Chevaliers du Tastevin. Dès 1938, la Saint-Vincent Tournante qu'ils organisent fin janvier emporte l'adhésion d'un nouveau public, attiré par la route touristique et sa vitalité culturelle. L'œnotourisme se dessinait déjà.

Aujourd'hui, la Route des grands crus est la colonne vertébrale des Climats du vignoble de Bourgogne, inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 2015.

Tous les partenaires institutionnels et privés ont à cœur de la faire découvrir aux visiteurs comme aux habitants. C'est ainsi qu'un vrai travail collaboratif a permis de postuler avec succès à un appel à manifestation d'intérêt auprès d'Atout France.

L'objectif principal est de **faire rayonner cette destination à l'international et de faire de la Route des grands crus de Bourgogne une destination d'excellence qui deviendrait LA destination référente**, et majeure, en Europe pour les routes des vins.

Sans oublier une autre route œnotouristique majeure : la Route du Crémant de Bourgogne, avec 120 km de vignoble, 23 communes en A.O.C et des producteurs passionnés au nord de la Côte-d'Or, dans les paysages verdoyants du Châtillonnais, à deux pas du Parc national de Forêts.

Au cœur de l'œnotourisme, le label Vignobles & Découvertes

Créé en 2009 et visant à promouvoir le tourisme sur le thème du vin et de la vigne, **le label national Vignobles & Découvertes permet d'améliorer la visibilité des destinations œnotouristiques.**

En Côte-d'Or ce sont près de 400 prestations qui sont labellisées sur les destinations de la « Route des grands crus Dijon-Beaune » et la « Route du crémant de Bourgogne » (hébergeurs, caves, restaurateurs, sites et monuments, événements...) grâce à la qualité des prestations proposées, axées sur une véritable démarche d'accueil et de valorisation.

Côte-d'Or Attractivité, bras armé du Conseil départemental pour le tourisme et l'attractivité, a repris le portage des destinations Vignobles & Découvertes :

- « Route des grands crus de Bourgogne Dijon – Beaune » depuis le 1^{er} octobre 2022
- « Route du crémant de Bourgogne » depuis le 1^{er} janvier 2023.